

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le 5 juillet 2024

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE DIMANCHE 7 JUILLET : UN ACCÈS FACILITÉ À LA BUTTE ET AUX BUREAUX DE VOTE EN CENTRE-VILLE DE NEVERS (PALAIS DUCAL).

Le second tour des législatives aura lieu dimanche 7 juillet de 8 h à 18 h, au même moment que le festival des Zaccros d'ma rue. La butte historique et le cœur de ville restent toutefois accessibles aux électeurs et à tous les usagers.

Les possibilités de circuler et de stationner dimanche 7 juillet

- Circulation de nouveau possible **place de l'Hôtel de ville**, au débouché de la rue du Doyenné
- Stationnement de nouveau possible **place de l'Hôtel de ville** et sur le **parking de l'Hôtel de ville**
- Stationnement possible **rue Sabatier** hors emplacements réservés
- De 15 h 30 à minuit, circulation en chaussée rétrécie **rue de l'Esplanade du Château**

Ce qu'il faut retenir : les électeurs pourront se garer normalement sur le parking de l'Hôtel de ville et les rues avoisinantes durant la majeure partie de la journée.

Les interdictions de stationner qui demeurent dimanche 7 juillet

- **Place des Reines de Pologne** jusqu'au mardi 9 juillet à 20 h
- **Place de la République** jusqu'au lundi 8 juillet à 9 h

Ce qu'il faut retenir : le stationnement place des Reines de Pologne et celui de la place de la République restent mobilisés pendant le festival des Zaccros d'ma rue.

Contact Presse

Direction de la communication – redaction@agglo-nevers.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carte du stationnement



Infos pratiques :

Arrêté municipal de réglementation temporaire de circulation et du stationnement relatif au festival des Zaccros consultable sur [nevers.fr / Actu Les Zaccros d'ma rue : Programme #24](https://nevers.fr/Actu/les-zaccros-d-ma-rue-programme-24)

Contact Presse

Direction de la communication – redaction@agglo-nevers.fr